

en bref

NUMÉRO 28.6
AUTOMNE/HIVER 2006



L'institut royal d'architecture du Canada
Porte-parole de l'architecture et de ses praticiens au Canada

La voie du renouvellement et de la pertinence

par **Vivian Manasc, FRAIC**
présidente
Institut royal d'architecture du Canada



Le renouvellement du programme Syllabus de l'IRAC est une priorité majeure pour le conseil d'administration de l'IRAC. Ce programme très utile donne accès à la formation en architecture aux Canadiens qui, pour des raisons d'éloignement géographique ou personnelles, ne peuvent étudier dans une des dix écoles d'architecture du Canada, ainsi qu'aux diplômés en architecture de l'étranger qui arrivent au pays et doivent suivre certains cours additionnels.

Depuis 1978, le Syllabus de l'IRAC, offert en anglais, est un programme de cours que le candidat poursuit à son propre rythme tout en acquérant une expérience de travail pratique et en suivant des ateliers de design. Le programme mène à l'obtention d'un diplôme professionnel en architecture délivré par l'IRAC.

En 2002, après avoir reçu une lettre d'un organisme de réglementation provincial soulevant des inquiétudes par rapport à ce programme, l'IRAC a entrepris un examen exhaustif de son Syllabus. Cet examen a déterminé que le programme attirerait un plus grand nombre de Canadiens s'il était offert dans les deux langues officielles et qu'il serait particulièrement attrayant pour les diplômés en architecture de l'étranger ayant reçu une éducation en langue française. Il déterminait également que le programme devrait établir un partenariat institutionnel, qu'il devrait être accessible et unique et qu'il devrait pouvoir obtenir l'agrément. Grâce à l'obtention d'une subvention en 2006, nous avons pu poursuivre une étude sur les diplômés en architecture de l'étranger et les obstacles à leur intégration.

En juillet 2006, après avoir longuement étudié la question, l'IRAC et l'Université Athabasca ont signé un protocole d'entente visant l'examen des possibilités que recèle un partenariat institutionnel.

Un partenariat avec l'Université Athabasca satisfait les objectifs de renouvellement établis par le groupe de travail, car :

- l'Université Athabasca est exclusivement axée sur l'enseignement à distance – c'est son principal avantage par rapport aux autres partenaires institutionnels potentiels;
- elle a la capacité d'offrir le Syllabus en anglais et en français, grâce à ses liens avec TÉLUQ – l'université à distance de l'Université du Québec;
- sa mission et ses orientations pédagogiques se concilient bien avec le Syllabus de l'IRAC et elle fait montre d'une rigueur compatible avec les normes d'agrément dans l'administration et la prestation de ses programmes;
- elle élargira la portée du Syllabus et permettra de relever de nouveaux défis posés par la certification des diplômés en architecture de l'étranger et l'évaluation fondée sur les compétences (s'il y a lieu).

Étudiants – actuels et futurs

La restructuration administrative du Syllabus de l'IRAC, y compris une entente de partenariat avec l'Université Athabasca, garantit un brillant et long avenir au Syllabus de l'IRAC.

Les étudiants actuellement inscrits au Syllabus de l'IRAC pourront poursuivre pratiquement intégralement leur programme d'études initial.

Les frais de scolarité et de cours correspondent à ceux exigés par tous les établissements d'enseignement post-secondaire du Canada pour les programmes d'enseignement à distance.

Bref, ce partenariat répondra bien aux besoins des étudiants actuels et futurs du Syllabus et leur offrira de plus grandes possibilités de formation et perspectives professionnelles.

Prochaines étapes

Dans le cadre de l'étude axée sur les diplômés en architecture de l'étranger, nous avons consulté des centaines d'entreprises, d'associations et de diplômés en architecture de l'étranger d'un bout à l'autre du pays pour établir, entre autres, de quelle manière le Syllabus pouvait répondre à leurs besoins précis.

L'IRAC et l'Université Athabasca ont aussi étudié les implications d'un partenariat et déterminé les possibilités que pouvait offrir leur collaboration. Selon la stratégie de développement du programme établie, les étudiants inscrits pourront continuer le programme qu'ils suivent actuellement, pendant que des améliorations à court et à long terme seront apportées au Syllabus. Ce processus s'échelonne dans le temps et fera grandement appel à l'expérience et aux connaissances des architectes canadiens. Il y aura aussi consultation auprès de mentors et d'étudiants du programme actuel. En outre, la prestation du programme d'enseignement à distance à la fine pointe des connaissances de l'Université Athabasca facilitera le processus. L'avenir du Syllabus est non seulement assuré, mais il regorge de possibilités nouvelles.

En cette époque extraordinaire pour l'architecture canadienne où l'on apprécie l'architecture plus que jamais, j'espère que le Syllabus de l'IRAC répondra aux besoins des générations futures de praticiens, des clients et de notre communauté immigrante de plus en plus importante et dynamique.

Pour en savoir davantage sur cette question, consultez le www.raic.org.

Le CCCA examinera les demandes de certification des diplômés du Syllabus

Le Conseil canadien de certification en architecture a décidé, à sa réunion des 27 et 28 octobre 2006, de reprendre l'examen des demandes de certification des diplômés du Syllabus. Le Comité d'évaluation du CCCA examinera chaque demande séparément, selon la procédure d'évaluation usuelle. Cette décision viendra en aide aux récents diplômés de ce programme et à ceux qui sont sur le point de le terminer. L'évaluation des candidatures ultérieures sera subordonnée à la mise en place du renouvellement du Syllabus, une initiative en cours entre l'IRAC et l'Université Athabasca.

L'IRAC se réjouit de cette décision. Rappelons que le CCCA est le seul organisme responsable, au Canada, de certifier les qualifications académiques des détenteurs d'un grade ou d'un diplôme professionnel en architecture qui souhaitent obtenir éventuellement un permis d'exercice de la profession.

Conseil d'administration de l'IRAC de 2006-2007

Présidente
Vivian Manasc, FRAIC

Premier vice-président et président élu
Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC

Deuxième vice-présidente et trésorière
Paule Boutin, MIRAC

Président sortant de charge
Yves Gosselin, AP/FIRAC

Directeurs régionaux
Stuart Howard, MRAIC
(Colombie-Britannique/Yukon)
Leonard Rodrigues, FRAIC
(Alberta/T.N.-O.)
Andrew Wach, MRAIC
(Saskatchewan/Manitoba)
Ranjit (Randy) K. Dhar, FRAIC
(Sud et Ouest de l'Ontario)
Ralph Wiesbrock, MRAIC
(Est et Nord de l'Ontario/
Nunavut)
Paule Boutin, MIRAC
(Québec)
Daniel Goodspeed, MRAIC
(Atlantique)

Chancelier du Collège des fellows
Paul-André Tétreault, AP/FIRAC

Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA)
Eric Haldenby, FRAIC

Conseiller à la rédaction
Ralph Wiesbrock, MRAIC

Directeur général
Jon Hobbs, FRAIC

Rédactrice en chef
Sylvie Powell

www.raic.org

CENTENNIAL
RAIC 2807 IRAC
CENTENAIRE DE L'IRAC

Le Festival 2007 commence à prendre forme

Prévoyez dès maintenant d'assister au Festival de l'IRAC jumelé au congrès de l'OAA, qui aura lieu à Toronto, du 9 au 12 mai 2007, sous le thème *Les 100 prochaines années : Bâtiments sains, communautés saines*. Déjà deux conférenciers ont confirmé leur présence et donnent le ton à l'événement.

- Lord Norman Foster, qui est à la tête de l'une des firmes de design les plus respectées sur la scène internationale. Il a prononcé des conférences dans le monde entier et a enseigné l'architecture au Royaume-Uni et aux États-Unis.



- Professeure Francine Houben, architecte et directrice de Mecanoo architects à Delft (Pays-Bas) est l'une des architectes les plus présentes sur la scène européenne. Elle compte à son actif de nombreuses publications, conférences et expositions, en plus d'avoir agi comme conservatrice de la Première biennale internationale d'architecture de Rotterdam.

Notez ces dates à votre agenda et joignez-vous aux célébrations du centenaire de l'IRAC.

Une longue tradition



Félicitations à **Eric Haldenby, FRAIC**, récemment nommé fellow lors du Festival d'architecture de l'IRAC 2006 à Vancouver. Il est ainsi devenu le troisième Haldenby de trois générations distinctes et le deuxième Eric Haldenby

à être intronisé au Collège, ce qui est probablement un fait unique dans les annales du Collège des fellows.

Avant lui, son père, **Douglas Charles Haldenby, FRAIC**, a été intronisé en 1968 et son grand-père, **Eric W. Haldenby, FRAIC**, l'a été en 1939.

Un des avantages d'être membre de l'IRAC

Marmomacc et Veronafiere, quel bonheur!

Voici les témoignages de trois membres de l'IRAC qui ont eu la chance d'assister à l'activité de formation de Veronafiere et à l'exposition Marmomacc. Il n'y a pas de meilleure façon d'en vanter les mérites.

« *Le cours de l'IRAC à Veronafiere est une immersion totale dans la culture italienne, qui commence avec la géologie et se termine avec un vin de dessert. La semaine offre un équilibre parfait entre les cours, les activités sociales avec d'autres architectes, les visites de superbes bâtiments et villes qui illustrent l'utilisation des types de pierres étudiées. J'ai beaucoup aimé les visites de carrières et d'usines. Je ferai dorénavant des associations entre mon apprentissage de la pierre italienne et ma découverte de la Baccala Mantecata, du Valpolicella, de Scarpa et de Palladio. Je me sens privilégiée d'avoir assisté à cet événement annuel et j'encourage tous ceux qui s'intéressent aux matériaux (et à la bonne table) d'y participer. Une expérience inoubliable!* »

Sheryl Boyle, MRAIC

« *L'expérience a surpassé mes attentes, à tous points de vue. L'organisation de l'événement était sans faille et la qualité et la quantité de l'information transmise étaient excellentes. Je souhaite poursuivre mon apprentissage dans ce domaine et dans l'immédiat, je désire partager les connaissances acquises en Italie. À cette fin, j'ai organisé une petite présentation interne pour mes collègues de HOK Studio.* »

Evan Webber, MRAIC

« *Je dois admettre qu'à mon départ pour Vérone, je n'avais que peu d'expérience avec la pierre. J'ai beaucoup appris en ce domaine. Toutefois, un des principaux attraits de cette série de séminaires, c'est qu'elle réunit 32 architectes qui viennent de partout dans le monde. Nous avons beaucoup échangé et appris entre nous et nous avons tissé des liens qui dureront longtemps.* »

Ron Wickman, MRAIC

SHERYL BOYLE, MRAIC



Panneaux de pierre de facture moderne

SHERYL BOYLE, MRAIC



Evan Webber à la tombe de la famille Brion

Conseil d'administration – automne 2006

Paule Boutin, MIRAC a été élue à titre de 2e vice-présidente et trésorière. Les membres du sud-ouest de l'Ontario ont réélu **Randy Dhar, FRAIC** au poste d'administrateur régional.

Le conseil d'administration de l'IRAC a remis sur pied le Comité sur la pratique chargé d'examiner et de mettre à jour tous les documents contractuels normalisés et de le conseiller sur les politiques relatives aux documents du CCDC et sur d'autres questions reliées à la pratique de la profession. Ce comité est formé des membres suivants :

- **David Simpson, PP/FRAIC, président**
- **Brian Sim, PP/FRAIC**
- **Herman Bell, MRAIC**
- **Christopher Fillingham, PP/FRAIC**
- **John Emmett, FRAIC**

Le groupe de travail chargé d'actualiser le **Document Cinq – Règlement pour les concours d'architecture au Canada** – a terminé ses recherches. Il soumet maintenant un rapport sur le projet révisé qu'il propose. Ce rapport sera présenté aux associations et ordres provinciaux et est affiché sur le site Web de l'IRAC pour commentaires.

La stagiaire **Jeanna South, MRAIC**, gestionnaire en design urbain à la ville de Saskatoon, a gagné une adhésion gratuite à l'IRAC en 2007, offerte dans le cadre du sondage aux membres auquel 553 répondants ont participé.